

Aux parents d'élèves français,

Le Consulat Général de France à Beyrouth annonce l'ouverture de la 1^{ère} campagne des bourses scolaires 2020/2021 aux familles le 3 janvier 2020.

Procédures **pour la présentation ou le renouvellement** d'une demande de bourses scolaires pour votre/vos enfant(s) devant le prochain conseil consulaire :

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSES SCOLAIRES

Le formulaire de demande de bourses scolaires, de couleur jaune pour l'année 2020/2021, accompagné de la liste des pièces à joindre au dossier de demande et de la fiche explicative de prise de rendez-vous sur le site de TLS, sera à la disposition des familles dans l'établissement à partir du 9 décembre 2019.

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR LE SITE DE TLS

- *Date d'ouverture des prises de rendez-vous : le lundi 9 décembre 2019*
- *Date limite des prises de rendez-vous : le dimanche 9 février 2020*

DÉPOT DES DOSSIERS AU SERVICE DES BOURSES SCOLAIRES DU CONSULAT

- *Date d'ouverture des dépôts de dossier : le vendredi 3 janvier 2020*
- *Date limite des dépôts de dossier : le vendredi 14 février 2020*

RAPPEL

- *La présentation d'un dossier incomplet au regard de la situation de la famille conduira au rejet de la demande.*
- *Toute déclaration incomplète ou inexacte peut conduire à l'exclusion du système d'aide à la scolarité.*

Ces informations seront également disponibles sur le site internet du Consulat, rubrique Affaires sociales/bourses scolaires

